

var pageHandler = {id: 1797,lang: "fr",label: "Budget",author: "eric",keywords: "bassin de pompey, communaut  de communes du bassin de pompey, cr che bassin pompey, halte-garderie, sit, transports, transport, eiffel  nergie, cr che, familiale, assistante maternelle, d chets, pistes cyclables, logement, budget",path: [{id: 1766, type: 'topic', label: 'Institution', url: 'http://www.cc-bassinpompey.fr/fr/institution,5140,fr.html'}, {id: 554, type: 'website', label: 'CC Bassin de Pompey', url: 'http://www.cc-bassinpompey.fr/?module=website&action=ViewDetail&websiteParam[cmpref]=554&lang=fr'}, {id: 1797, type: 'page', label: 'Budget', url: 'http://www.cc-bassinpompey.fr/fr/budget.html'}],tags: ['default_modules_website_default-website'],markers: {}};

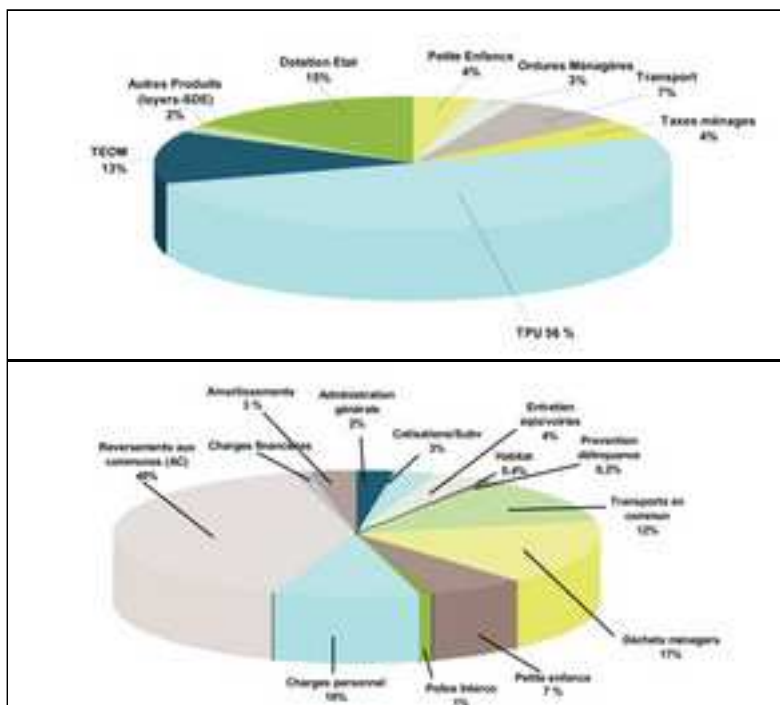


Le budget communautaire

Proximit  et solidarit  r affirm es

Le Conseil Communautaire a adopt  lors de la s ance du 5 f vrier 2009 son budget 2009, 44 M . Dans un contexte de crise qui fait peser nombre d'incertitudes quant au financement des collectivit s locales, Communes et Communaut  de Communes du bassin de Pompey se sont engag es pour donner   l'intercommunalit  les marges de man uvre n cessaires au d veloppement de notre territoire. Le budget 2009 est la traduction d'une politique volontariste pour porter un projet d'investissements et de services solidaire.

Conforter les services   la population



Avec un budget de 27 millions d'euros en recette et d'openses de fonctionnement, la Communaut  de Communes du Bassin de Pompey marque sa volont  de poursuivre le d ploiement de services sur l'ensemble des 12 Communes. Les d placements, transports en commun (2,9M ), la petite enfance (1,5M ), l'environnement et le tri des d chets (3,9M ) constituent des axes de d veloppement majeurs mis au service de l'am lioration des conditions de vie.

Des investissements pour pr parer l'avenir

Le budget 2009 qui s' l ve   17 millions d'euros pour l'investissement est l'illustration d'un projet communautaire ambitieux au service de l'attractivit  du territoire, l'am lioration du cadre de vie et

l'aménagement de l'espace. L'habitat et la rénovation urbaine représentent dans ce contexte (1,3M€), le développement économique (2,1M€). Les voiries, les cheminements doux et les équipements publics se situent au cœur de cette politique d'investissement avec 5 millions prévus en 2009 et une enveloppe globale de 35 millions sur l'ensemble du mandat.

Un faible endettement

Une bonne santé financière qui s'illustre par un faible taux d'endettement (70 € par habitant) et une capacité d'extinction de la dette inférieure à un an qui place le bassin de Pompey en deçà des moyennes nationales.

Un pacte fiscal et financier avec les Communes

Les recettes proviennent pour 56 % de la Taxe professionnelle 13,4 M€ dont 9,5 M€ sont reversés aux communes sous forme d'allocations de compensation. Le taux de Taxe Professionnelle Unique passe à 13,46% en 2009. Seuls 15 % des recettes proviennent des concours de l'Etat. Les trois taxes municipales financent 5 % du budget, leurs taux en 2009 sont :

- taxe d'habitation 1,19%,
- taxe foncière 1,65%,
- taxe foncière non-bâti 2,98%.

Elles restent toujours inférieures aux taux moyens pratiqués par les Communautés de Communes comparables. Cette politique fiscale, raisonnée et maîtrisée, vise à permettre le financement des nouveaux services offerts à la population, la réalisation d'un programme d'investissements dynamique avec une bonne solvabilité financière.